



Bureau Directeur du 8 septembre 2007

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusé : Francis Arnault

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 9h, au siège de la FFHB

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur du 19 juin, 29 juin et 12 juillet sont adoptés.

2 – Sport professionnel

2.1 – Le Bureau Directeur entend une présentation de Jean-Pierre Siutat, membre du Bureau Fédéral de la Fédération Française de Basket Ball chargé de la Ligue féminine et Monique Amiaud, entraîneur national chargée de la Ligue féminine depuis sa création il y a dix ans jusqu'en novembre 2006. Cette présentation a convaincu les membres du Bureau Directeur de la pertinence de la structuration retenue par la FFHB.

Le Bureau Directeur souhaite que les deux options de professionnalisation du Handball féminin d'élite : intégration au sein de la LNH ou autonomie renforcée au sein de la FFHB, soient présentées le plus complètement possible (conditions statutaires, administratives et financières) aux clubs de D1 féminine à l'occasion d'une prochaine assemblée générale.

2.2 – Joël Delplanque fait un compte rendu de la réunion de la commission « sport pro » du CNOSF, à laquelle il a participé avec Alain Koubi et Cécile Mantel. La réunion était prioritairement consacrée aux compositions des différents groupes de travail. La stratégie arrêtée par la réunion plénière du 25 juillet vise à être en mesure, dès les prochains mois, de faire des propositions de textes (législatifs et autres). Les différents groupes de travail sont les suivants :

- 1) « Formation » (protection des centres de formation; sort des diplômés des entraîneurs étrangers) : animateur et référent CNOSF : Yvan Mainini. La FFHB y est représentée par Alain Jourdan.
- 2) « Agents sportifs » : animateur : Jean-Pierre Karaquillo - référent CNOSF : Jean-Michel Brun. La FFHB y est représentée par Jacques Bettenfeld.
- 3) « Contrat de travail unique » : animateur : Bruno Marie-Rose - référent CNOSF : Bernard Amsalem. La FFHB y est représentée par Jean Di Méo.
- 4) "Solidarité" : animateur Alain Smadja - référent CNOSF : Christian Bîmes.
- 5) "Mise à disposition des équipes de France" : animateur : Serge Blanco - référent CNOSF : Jean Férygnac. La FFHB y est également représentée par Etienne Capon, Directeur de la LNH.
- 6) "Livre blanc" : animateur : Frédéric Thiriez - référent CNOSF : Cléménçon / Guy Drut. La FFHB y est représentée par Joël Delplanque.

3 – Candidature à l'Euro masculin 2012

Philippe Bana fait le bilan du projet. Il rappelle le calendrier (lettre d'intention envoyée en avril 2007, envoi du dossier de candidature pour le 1er octobre 2007, inspection de l'EHF entre février et avril 2008, présentation à l'Exécutif de l'EHF en avril 2008, vote par le congrès de l'EHF le 27 octobre 2008, signature du contrat Organisateur.-EHF en juin 2009, tirage au sort des poules en juin 2011).

Cette candidature répond à plusieurs opportunités : avoir un événement fort par olympiade, maintenir la crédibilité de la FFHB par rapport à ses partenaires publics et privés, attente de l'EHF vis-à-vis de la France pour organiser son premier Euro, effet toujours structurant et dynamisant des grands événements, possibilité de qualification aux JO de Londres ou aux TQO.

Elle comporte aussi plusieurs menaces : d'abord l'effet négatif d'un échec, la disparition du paysage des grands événements, la présence de candidats de valeur : Allemagne, Grèce, Roumanie/

Mais la FFHB à un certain nombre de forces : sa capacité à gérer de tels évènements, un système d'organisation rodé, un producteur TV hôte prêt (Canal +), et une équipe encore compétitive.

Et aussi des faiblesses : délai court pour le dépôt du dossier, incertitude des sites, peu de ressources humaines dans la période.

Philippe Bana rappelle les conditions concernant le marketing et la télévision, ainsi que les conditions financières.

Après en avoir débattu, le Bureau Directeur confirme la volonté de la FFHB de présenter cette candidature.

4 – Travaux au siège fédéral

Olivier Mangin fait un compte rendu du déroulement des travaux d'aménagement entrepris au siège fédéral. Des aléas sont apparus lors de démolitions, qui conduisent à revoir le projet et à déposer un permis de construire. Les délais d'instruction sont tels que les travaux ne pourront reprendre qu'en février 2008 et ne seront pas terminés avant l'été 2008.

5 – Ressources humaines

Monique Ansquer et Olivier Mangin font part de l'avancement du dossier social, et notamment des points restant à traiter dans les nouveaux contrats de travail proposés aux salariés, pour se mettre en conformité avec la CCNS.

6 – Relations avec les Ligues et les Comités

6.1 – Le Bureau Directeur prend connaissance des derniers éléments relatifs à l'organisation de l'assemblée générale électorale extraordinaire de la Ligue de la Réunion, qui se tiendra le 9 septembre.

6.2 – Le Bureau Directeur, constatant que la Ligue de Wallis et Futuna ne fait état d'aucun club affilié ni d'aucun licencié, décide de la considérer en sommeil et de ne pas prendre en charge de déplacement d'un représentant de cette Ligue lors de la prochaine réunion FFHB/Ligues ultramarines des 13 et 14 décembre prochains.

7 – Activité juridique

Le Bureau Directeur décide de ne pas donner suite à une demande visant à diffuser la plaquette fédérale « salles et terrain » sur le site Internet d'une société de conseil et d'assistance dans le domaine des équipements sportifs et de loisirs.

8 – Communication – Marketing

Le Bureau Directeur a décidé de mettre en place une cellule « événementielle » afin d'améliorer, sur le plan communication et marketing, la qualité de l'organisation des nombreux événements qui vont se dérouler en 2008.

Cette cellule, animée par Sandrine Crestin et Frédéric Morel, aura pour objectif de concevoir une nouvelle gestion des événements, d'harmoniser les relations entre les différents acteurs, d'éviter l'émiettement, et d'en faire des piliers de la communication fédérale, dans un souci d'équilibre financier.

En relation étroite avec Alain Koubi (finances), Jean-Pierre Feuillan (communication - marketing), Philippe Bana (DTN) et Philippe Soubranne (communication équipes de France), cette cellule est directement rattachée au Bureau Directeur. Son champ d'action, non encore totalement défini, pourrait se positionner sur les événements gérés « en direct » (Bercy 2008, Tournoi de qualification olympique féminin, Tournoi de qualification olympique masculin, matches de qualification aux championnats du Monde masculin et féminin), les événements délégués (matches amicaux ou tournois en Province, coupe de la Ligue féminine, coupes de France), ainsi que Sport+ à la Playa, Sandball Tour, ...

Plusieurs réunions sont prévues en septembre qui devront très concrètement définir les missions de cette cellule.

9 – Le Bureau Directeur déplore les comportements inacceptables de jeunes de certaines délégations départementales lors de la phase finale des intercomités.

10 – Le Bureau Directeur déplore le comportement inacceptable de trois joueurs lors du championnat du Monde Juniors masculins en Macédoine, et approuve sans réserve la décision de l'encadrement de les renvoyer en France sans délai.

11 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'un litige entre un club de D1 masculine et la Fédération tunisienne au sujet d'un transfert. Les services fédéraux suivent ce dossier.

12 – Le Bureau Directeur valide les nouveaux textes des dispositions concernant l'arbitrage, mis à jour en conséquence des dispositions fiscales et sociales résultant du nouveau statut juridique des arbitres, et des nouvelles dispositions de la Contribution Mutualisée des Clubs au Développement adoptées par l'assemblée générale d'avril 2007. Ces nouveaux textes seront publiés dans Handinfos ou un additif à l'annuaire fédéral.

La séance est levée à 13h15.

Claude PERRUCHET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' and 'P' with a horizontal line extending to the right.

Secrétaire Général

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' and 'M' with a horizontal line extending to the right.

Président de la FFHB